

RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE



Présentation

Selon la Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002), « nul ne peut effectuer sur un immeuble des fouilles ou des relevés aux fins de rechercher des biens ou des sites archéologiques sans avoir au préalable obtenu du ministre [de la Culture et des Communications] un permis de recherche archéologique [...] » (article 68).

Le présent formulaire peut être utilisé pour effectuer une demande de permis de recherche archéologique. Il renferme les éléments requis en vertu du Règlement sur la recherche archéologique (chapitre P-9.002, r. 1) pour la délivrance d'un permis de recherche archéologique.

La Loi sur le patrimoine culturel définit le bien archéologique et le site archéologique comme « tout bien et tout site témoignant de l'occupation humaine préhistorique et historique » (article 2).

Les renseignements recueillis dans le présent formulaire seront traités conformément aux règles de confidentialité prévues à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A 2.1) et à la Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002) et ne seront accessibles qu'aux seules personnes qui ont qualité pour les recevoir et dont l'exercice des fonctions le requiert.

Les informations contenues dans ce formulaire pourront être transférées dans la base de données des permis de recherche archéologique du Québec.

« L'Administration requiert des personnes morales et des entreprises que les documents qui font partie d'un dossier établi en vue de l'obtention d'une subvention, d'un contrat, d'un permis, de toutes autres formes d'autorisations ou, plus généralement, en vue du respect d'une obligation découlant d'une loi ou d'un règlement, soient rédigés en français. » (Politique gouvernementale relativement à l'emploi et à la qualité du français dans l'Administration, article 21).

Outils et documents de référence

Le Ministère met à la disposition des demandeurs de permis de recherche archéologique différents outils et documents de référence sur son [site web](#) en vue de les aider dans la préparation de leur demande de permis :

- Un modèle de formulaire d'entente et consentement entre le demandeur et le propriétaire en vue de la réalisation d'une intervention archéologique.
- Un guide du demandeur pour le dépôt d'une demande de permis de recherche archéologique.
- Un document de définitions en lien avec la demande de permis de recherche archéologique.
- Un document d'orientation concernant l'évaluation des qualifications des responsables d'intervention dans le cadre du dépôt d'une demande de permis de recherche archéologique.

L'astérisque (*) indique que l'information est requise.

Section 1 – Identification

1.1 *Nom du demandeur :

1.2 *Nom du mandataire si le demandeur est une personne morale :

1.3 *Adresse (numéro, rue, ville, village ou municipalité et province) :

1.4 *Code postal :

1.5 *Téléphone :

1.6 Télécopieur :

1.7 Cellulaire :

1.8 *Courriel :

Section 2 – Informations sur le lieu de l'intervention archéologique

2.1 *Est-ce qu'un ou plusieurs codes Borden ont déjà été attribués par le ministère de la Culture et des Communications dans le périmètre de l'intervention?

Oui Non

Si oui, précisez lequel ou lesquels :

2.2 *Sur une carte topographique ou sur un plan, localisez précisément le périmètre prévu pour l'intervention en indiquant l'emplacement des sites archéologiques déjà connus, le cas échéant.

Précisions sur le périmètre de l'intervention et sur l'emplacement des sites :

2.3 *Localisation de l'intervention (municipalité, toponymie, adresse, désignation cadastrale, etc.) :

2.4 *Indiquez le type de propriétaire du lieu de l'intervention (cochez toutes les cases appropriées) :

- Propriété de l'État - Gouvernement fédéral (précisez) :
- Propriété de l'État - Gouvernement provincial (précisez) :
- Propriété privée (précisez) :
- Ville, municipalité, paroisse (précisez) :
- Autre (précisez) :

Pour les projets touchant un grand nombre de propriétaires, vous pouvez en faire la liste et la joindre en annexe de la demande de permis de recherche archéologique.

Section 3 – Consentement et entente

3.1 *Joignez l'entente avec le ou les propriétaires concernant la nature des travaux, la durée des travaux et les mesures de conservation des objets qui seront mis au jour ainsi que son ou leur consentement écrit. Le Ministère met à la disposition des demandeurs un modèle d'entente et consentement sur son [site web](#).

Section 4 – Informations sur l'intervention archéologique

4.1 *Contexte de l'intervention (cochez une seule case) :

- Aménagement
- Étude d'impact environnemental (en conformité avec la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2))
- Recherche académique
- Recherche, mise en valeur, diffusion, gestion

4.2 *Informations supplémentaires sur le contexte de l'intervention (indications sur le projet nécessitant la réalisation d'une intervention archéologique) :

4.3 Lieu de l'intervention (environnement) : Terrestre Semi-aquatique Subaquatique

4.4 *Description de l'environnement du lieu de l'intervention et de son état (type d'environnement, délimitation physique, état physique, désignations géographiques, etc.) :

4.5 *Objectifs de l'intervention (en fonction du contexte de l'intervention et du potentiel connu ou présumé du lieu de l'intervention) :

Section 4 – Informations sur l'intervention archéologique (Suite)

4.6 *Historique des recherches archéologiques antérieures dans le périmètre de l'intervention projetée (au besoin, joignez un tableau synthèse) :

4.7 Existe-il un potentiel de mise au jour de sépultures ou de restes humains?

Oui Non

Si oui, précisez :

4.8 Nature de la période culturelle connue ou présumée (cochez toutes les cases appropriées) :

Amérindienne préhistorique Amérindienne historique Historique Inuite

4.9 *Programme et nature de l'intervention

(identifiez le ou les programmes de l'intervention et cochez toutes les méthodes d'intervention prévues ou possibles)

Supervision

Collecte Inspection visuelle, évaluation Prélèvement d'échantillon(s)

Reconnaissance géophysique Relevés Sondages Surveillance

Autres, précisez :

Inventaire

Collecte Inspection visuelle, évaluation Prélèvement d'échantillon(s)

Reconnaissance géophysique Relevés Sondages

Autres, précisez :

Fouille

Fouille Prélèvement d'échantillon(s) Relevés Sondages

Autres, précisez :

Section 4 – Informations sur l'intervention archéologique (Suite)

4.10 *Méthodes d'intervention sur le terrain (description des méthodes d'intervention prévues ou possibles identifiées à la section précédente) :

Prélèvement d'échantillon(s), précisez :

Reconnaissance géophysique (test de résistivité, géoradar, télédétection, etc.), précisez :

Relevés, précisez :

Sondage, précisez :

Surveillance, précisez :

Section 4 – Informations sur l'intervention archéologique (Suite)

4.10 *Méthodes d'intervention sur le terrain : (Suite)

Fouille, précisez :

Autre, précisez :

4.11 *Méthode d'enregistrement des données (joignez un exemple de fiche d'enregistrement et spécifiez l'adaptation particulière, s'il y a lieu) :

4.12 *Description des moyens matériels de la recherche, notamment les équipements et les locaux :

Si la demande concerne un ou plusieurs sites archéologiques auxquels un code Borden a été attribué par le ministère de la Culture et des Communications

4.13 *Stratégies de conservation préventive ou de restauration sur le terrain des vestiges immobiliers :

Section 4 – Informations sur l'intervention archéologique (Suite)

Si la demande concerne un ou plusieurs sites archéologiques auxquels un code Borden a été attribué par le ministère de la Culture et des Communications (Suite)

4.14 *Stratégies de conservation préventive ou de restauration sur le terrain des vestiges mobiliers :

4.15 *Stratégies de conservation préventive ou de restauration en laboratoire des vestiges mobiliers :

4.16 *Circonstances et lieux du traitement et de l'analyse des données et des collections :

4.17 *Dans le cas d'une intervention archéologique sur les terres du domaine de l'État, lieu envisagé pour le dépôt des collections archéologiques :

Section 5 – Durée prévue de l'intervention archéologique

5.1 *Nombre de jours prévu pour l'intervention :

5.2 *Date prévue pour le début de l'intervention archéologique (aaaa-mm-jj) :

5.3 *Date prévue pour la fin de l'intervention archéologique (aaaa-mm-jj) :

5.4 Au besoin, précisions sur la durée prévue de l'intervention :

Section 6 – Composition de l'équipe

6.1 *Nom du responsable ou des responsables de l'intervention sur le terrain :

(joignez le dossier de qualification (*curriculum vitae*) de chaque responsable, incluant sa formation scolaire ou universitaire, son expérience pertinente, la liste de ses publications scientifiques, la liste des organismes pour lesquels il a travaillé depuis la fin de sa formation et le statut qu'il y a occupé)

6.2 *Nom de l'assistant ou des assistants :

(joignez le dossier de qualification (*curriculum vitae*) de chaque assistant incluant sa formation scolaire ou universitaire et ses expériences pertinentes)

6.3 *Nom et spécialité du spécialiste ou des spécialistes :

(joignez le dossier de qualification (*curriculum vitae*) de chaque spécialiste incluant sa formation scolaire ou universitaire et ses expériences pertinentes)

6.4 *Nombre de technicien(s) :

6.5 Au besoin, précisions sur l'équipe d'intervention :

Section 7 – Financement – Modèle de budget ventilé

7.1 Identifiez les personnes et organismes qui ont fourni des fonds pour l'intervention archéologique

Type de personne ou d'organisme	Nom	Montant
Budget total :		

Section 7 – Financement – Modèle de budget ventilé (Suite)

7.2 Budget ventilé pour chacune des étapes de la recherche archéologique

* = Inscrivez 0 si l'étape ne s'applique pas à votre projet.

Catégories	Étapes de la recherche		Durée en jours	Montant total
Préparation de l'intervention	Responsable(s) d'intervention			
	*Assistant(s)			
	*Technicien(s)			
Intervention sur le terrain	Responsable(s) d'intervention			
	*Assistant(s)			
	*Technicien(s)			
	*Spécialiste(s)			
Analyse et interprétations	Rapport (analyse, rédaction, cartographie, infographie, mise en page, etc.)			
	Vestiges mobiliers	Traitement des artefacts		
		Inventaire et catalogage		
		Conservation/restauration		
	Vestiges immobiliers	Conservation/restauration		
	Analyses spécialisées			
Autres dépenses	*Transport			
	*Hébergement			
	*Nourriture			
	*Équipement			
	*Frais administratifs			
Total (jours et montant)				

Section 8 – Documents à joindre à la demande

- *Carte topographique ou plan
- *Consentement écrit et entente avec le ou les propriétaires
- *Dossiers de qualification (responsables, assistants et spécialistes)
- Exemple de fiche d'enregistrement des données
- Liste du matériel mis à la disposition de l'équipe d'intervention
- Tableau synthèse de l'historique des recherches archéologiques antérieures
- Tableau synthèse des propriétaires et propriétés figurant dans le périmètre de l'intervention archéologique
- Autre, précisez :

Section 9 – Signature du demandeur ou du mandataire

Le soussigné requiert un permis de recherche archéologique aux endroits spécifiés dans sa demande. À cet effet, sont annexés à l'appui de la présente demande de permis, les documents et les renseignements exigés en vertu du Règlement sur la recherche archéologique.

J'atteste que les documents et les renseignements soumis au Ministère de la Culture et des Communications sont exacts.

*Signature :

*Date (aaaa-mm-jj) :

Envoi du formulaire

Le formulaire rempli et signé ainsi que les documents qui l'accompagnent doivent être envoyés au responsable des permis de recherche archéologique du ministère de la Culture et des Communications, par courriel, à permis.archeologie@mcc.gouv.qc.ca ou par la poste, à :

Responsable des permis de recherche archéologique
Direction générale du patrimoine
Direction des opérations en patrimoine
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, RC, bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5

Pour information : 1 418 380-2342